

État de Chapelle publique de la paroisse de Mahalon

QUESTIONNAIRE

1° a) Nom du ou des titulaires des chapelles.....	a)	a)	a)	a)	a)
2° b) Appartenant à.....	b)	b)	b)	b)	b)
3° c) Autorisées par décret en date du ..	c)	c)	c)	c)	c)
d) ou ouvertes au culte à la date du ..	d)	d)	d)	d)	d)
e) ou en service de temps immémorial.	e)	e)	e)	e)	e)
4° f) Messes célébrées chaque année ...	f)	f)	f)	f)	f)
g) — ou chaque mois.	g)	g)	g)	g)	g)
h) — ou chaque semaine	h)	h)	h)	h)	h)
i) Autres offices. En fait-on ? Lesquels ?	i)	i)	i)	i)	i)
j) Y fait-on le catéchisme	j)	j)	j)	j)	j)
5° k) Distance en kilomètres de l'église paroissiale	k)	k)	k)	k)	k)
l) État des chemins	l)	l)	l)	l)	l)
6° m) Chiffre de la population notablement plus rapprochée de la chapelle ..	m)	m)	m)	m)	m)
n) Y assistant à la messe le dimanche.	n)	n)	n)	n)	n)

Il existe deux chapelles dont les titulaires sont: Saint Pierre et St Fiacre

à la Fabrique, tant qu'il y ait jamais eu contestation

de temps immémorial de l'avis de tous

à St Fiacre une fois dans l'année par le pardon.

à St Pierre deux fois par la St Pierre et la St Winoc.

et de plus on y dit la messe par les Rogations et la St Marc

Par ailleurs par le pardon de la paroisse et la fête de St Sacrement on y va en procession

C'est l'endroit le plus commode et le plus convenable.

Non.

St Pierre trois cents mètres - St Fiacre 8 Kilomètres.

Pour ces dernières questions je ne vois aucune utilité à répondre

à cause de l'unique messe qui se chante à St Fiacre.

Observations particulières.

En fait d'observations particulières
je ne crois ni avoir rien à ajouter, pour
une bonne raison c'est que je ne
possède absolument aucun autre
renseignement.

Je prie, M^r le Vicair général
de vouloir bien agréer l'expression
de mon profond respect.

J. Salaun
recteur de Mahalon,
Canton de Pont-Croix.

ÉTAT DES CHAPELLES PRIVÉES

de la paroisse de

QUESTIONNAIRE

Réant.

1^o Date d'érection.

2^o Nom du propriétaire. . .

3^o Messes célébrées chaque
année.

— ou chaque mois . .

— ou chaque semaine.

4^o Indult pontifical

— sa date.

— Est-il au nom du pro-
priétaire actuel ? . .

— A-t-il reçu le visa de
l'Évêché ?